



<p style="text-align: center;">3^e Assises de la coopération décentralisée franco-malgache Note de cadrage – Qu'est-ce qu'un chef de file d'atelier ?</p>

La collectivité chef de file de l'atelier, avec son binôme, et en étroite collaboration et avec l'appui des organisateurs :

- Développe et renforce la problématique de l'atelier proposée,
- Identifie les intervenants,
- Identifie l'animateur,
- Identifie le rapporteur,
- Veille à un respect de l'équilibre des prises de parole entre intervenants,
- L'élu (/ les élus) de(s) la collectivité(s) chef de file préside(nt) la table ronde,
- Propose à l'issue des assises une synthèse de deux pages de l'atelier
- Si possible, participe aux comités de pilotage de préparation des assises

NB : Les logos des collectivités chefs de files seront apposés sur le programme des assises, à côté de la présentation du déroulé de l'atelier. La collectivité chef de file peut également être un intervenant de l'atelier.

Chacune des tables rondes comprendra :

- Un **animateur**, dont le rôle sera d'introduire la problématique, de passer la parole aux intervenants, de contrôler les temps d'intervention et animer le débat. Ce rôle peut être confié aux collectivités chef de file de la table ronde. Mais ce rôle d'animation peut également être confié à une structure autre qu'une collectivité, qui pourrait être un partenaire institutionnel et/ou technique des collectivités, choisi en fonction de son expertise. *Agences de développement, ONG, agences de l'eau...*
- Un **rapporteur**, qui proposera une relecture de l'atelier à la fin de celui-ci, en fonction de son propre parcours et de son expérience. Cette mission peut également être confiée à une structure autre qu'une collectivité, qui pourrait être un partenaire institutionnel et/ou technique des collectivités, choisi en fonction de son expertise. Cette relecture n'excédera pas 10 minutes.
- **Des intervenants** dont les temps de parole seront préalablement définis. Les interventions peuvent se faire en binôme.

A titre indicatif, voici le déroulé qui pourrait être développé dans une intervention type :

- Depuis combien de temps le partenariat de coopération (ou le projet) existe-t-il et dans quelles circonstances s'est-il concrétisé ?
- Comment le choix de cette méthode de travail a-t-il été arrêté ?
- Quels sont les partenaires et parties prenantes du projet ?
- Quels financements pour la réalisation du projet ?
- Comment se décline le projet ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées, les solutions trouvées (ou pas) pour les surmonter ?
- Quelles sont les perspectives pour l'avenir de ce projet ?
- Quels enseignements tirer de cette expérience ?
- Quelles innovations (techniques, organisationnelles, économiques...) recèle ce projet ?



- Quelles est le potentiel de répliquabilité du projet/mise à l'échelle ?